



## Chauffard et voleur, il écope de six mois de prison

Un père de famille de 25 ans a été condamné à dix-huit mois de prison, dont six mois ferme, hier, par le tribunal de Lorient. Il a été reconnu coupable de cinq vols dans des commerces d'Hennebont.

### Justice

« J'ai vu ma voiture se soulever et percuter une vitrine. À quelques secondes près, j'étais fauché par mon propre véhicule. Il aurait pu y avoir un mort. » Le témoignage d'une des victimes résume la scène qui s'est jouée, mercredi 18 octobre, dans les rues d'Hennebont puis d'Inzinzac-Lochrist.

Ce jour-là, le prévenu, un Hennebontais de 25 ans vivant chez ses grands-parents à Brandérion, est pris en chasse par la police après avoir causé un premier accident sans s'être arrêté.

Dans sa fuite, il percute deux autres voitures, la première en stationnement, la deuxième avec une mère de famille et ses deux fillettes de 7 ans à bord. « Il roulait à 100 km/heure dans une zone limitée à 30 km/heure », estime la maman. Le véhicule endommagé finit par s'immobiliser. Le prévenu tente, dans un premier temps, de poursuivre sa cavale à pied avant de se rendre.

### Un à deux grammes de cocaïne par jour

L'Hennebontais comparait, hier, devant le tribunal de Lorient. Pour délit de fuite après un accident, conduite à une vitesse excessive, mais pas seulement.



Le prévenu a été condamné à dix-huit mois de prison, dont six mois ferme et douze mois accompagné d'un sursis probatoire de deux ans. (Photo d'illustration)

À son encontre, des charges de recel de biens, puisqu'il conduisait une voiture volée. Il lui est également reproché d'avoir perpétré cinq vols dans des commerces d'Hennebont, entre le vendredi 6 octobre et le mercredi 18 octobre.

L'un d'entre eux a été commis par effraction, la nuit, les autres suivant le même mode opératoire. L'Hennebontais rentre dans le commerce, observe et profite que la personne tenant la caisse s'en éloigne pour

dérober de l'argent liquide, environ 545 € au total.

À la barre, le prévenu, père de trois enfants, qui a travaillé jusqu'en juillet 2023 comme cariste, reconnaît les faits. « Je m'excuse sincèrement », dit-il. Il explique ses actes « par sa consommation de cocaïne, un à deux grammes chaque jour », qui lui coûte « plus de 100 € quotidiennement ».

« Il s'est laissé dépasser par son problème d'addiction », argue son

avocate, en soulignant que « les délais pour se faire soigner » ont fini par « le décourager ».

### « Je me dis qu'on a eu de la chance »

Pas une excuse pour la procureure de la République. « La consommation de stupéfiants est une maladie mais elle ne justifie en rien la gravité des actes », tonne-t-elle dans son réquisitoire, en rappelant que le prévenu compte trois condamnations à son casier judiciaire, dont une pour blessure involontaire alors qu'il conduisait sous l'emprise de l'alcool.

« Qu'attend-il ? Tuer quelqu'un sur la route ? Parce que c'est la suite logique. Quand je vois les photos des voitures accidentées et que j'entends les victimes, je me dis qu'on a eu de la chance qu'il n'y ait pas de blessé, ou pire encore. »

Pour la procureure de la République, pas question, non plus, de banaliser les vols. « Un vol n'est jamais neutre. Le prévenu n'a pas violemment physiquement les victimes, mais il les a violemment psychologiquement. Il a créé un stress et une peur qui n'existaient pas. »

L'Hennebontais a été condamné à dix-huit mois d'emprisonnement, dont six mois ferme.

Stéphane BACRO.

### Inguiniel

Les comédiens amateurs se mobilisent pour le Téléthon



Les comédiens amateurs : Didier le Dimeet, Gildas le Gleut, Marie-Thérèse Simon, Jacqueline Hello, Chantal Le Masle, Marie-Annick Graignic, Sébastien Hellegouarch, Claude de Vrye, Michel Graignic, Josiane Hello.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Les bénévoles de la troupe de théâtre Entre deux ponts sont déjà en pleine préparation du Téléthon. Depuis quatorze ans, l'association composée de dix comédiens œuvre en faveur de la recherche médicale. L'équipe est composée d'actifs et de retraités. Depuis le mois de septembre, les répétitions s'enchaînent pour ce rendez-vous caritatif qui aura lieu samedi 2 décembre, à 20 h 30, à l'Espace du Scorff.

Ce soir, on sort est le nom de la comédie écrite par Pascal Guillemaud qui sera jouée lors de la soirée. Un vaudeville sur le thème de Jean et

de son épouse Sophie, qui se préparent pour se rendre à l'anniversaire de mariage d'un couple d'amis. La pièce présage de multiples rebondissements et des rires en cascade.

Cette année, pour la première fois, les magasins Centrakor et Unikalo de Lanester souhaitent contribuer à la réussite de cette manifestation en mettant à disposition de l'association les accessoires du décor et la tapisserie. Pour rappel, 2 100 € avaient été collectés lors de l'édition 2022. « L'objectif est de faire encore mieux cette année », s'exclament les comédiens.

## Le club de musculation compte moins d'adhérents

Le club de musculation d'Hennebont a tenu son assemblée générale, vendredi, en présence d'une trentaine d'adhérents. Effectifs et nouvelle organisation des dépenses étaient à l'ordre du jour.

### « Une baisse de 35 % des effectifs depuis 2018 »

Les membres du bureau du club de musculation d'Hennebont, ainsi qu'une trentaine d'adhérents, ont participé à l'assemblée générale de l'association, vendredi, à la salle Le Vallon-Boisé. Au cours de cette réunion, divers points ont été abordés, tels que la présentation des résultats du bilan comptable, les projets à venir et un point sur les adhésions.

Pour ce début de saison, 498 adhérents se sont inscrits au club, dont 48 mineurs de plus de 16 ans, « soit 86 de plus par rapport à la même période l'an dernier », explique Gilles Cheveau, vice-président.

Le 31 août, le club comptait 734 adhérents. Ce nombre reste inférieur aux 1 000 adhésions enregistrées avant la pandémie de Covid-19. « Nous avons observé une baisse de 35 % des effectifs depuis 2018, marquant un avant et un après la pandémie », explique Alain Perot, trésorier. « Cette diminution s'explique en partie par la concurrence accrue, avec quatre salles de sport ouvertes à Hennebont », précise Marc Berthaut, responsable animation.

### Investissement dans du nouveau matériel

« En 2023, nous avons investi dans de nouvelles caméras, ordinateurs,



Sept des neuf membres du bureau étaient présents lors de l'assemblée générale du club de musculation d'Hennebont.

PHOTO : OUEST-FRANCE

badges et écrans de télévision. Pour cette nouvelle saison, nous avons dû revoir nos dépenses, en raison de la diminution des charges liées au Covid. Nous avons renégocié des contrats pour dégager des marges, en vue d'investir dans du nouveau matériel au cours de l'année », décrit le trésorier.

« Nous soutenons une nouvelle entreprise de nettoyage à Hennebont. Au fil du temps, l'association a réussi à capitaliser des fonds, ce qui nous a permis de gérer la période du

Covid et de prendre en charge nos salariés de manière sereine », explique le président, Claude Le Besco.

### Deux soirées dans l'année

« Le club organise deux soirées par an. La première, la Galette des rois, aura lieu le 3 février à la salle du centre socioculturel. La seconde n'a pas encore été confirmée. L'année dernière, un repas a été organisé au Moulin de Sainte-Yves, en compagnie des adhérents et de leurs conjoints », déclare Marc Berthaut.

### Horaires et inscriptions

Les horaires d'ouverture de la salle de musculation sont du lundi au vendredi, de 9 h à 21 h, le samedi, de 9 h 30 à 12 h, et le dimanche, de 10 h à 12 h.

Les inscriptions sont ouvertes tout au long de l'année, de septembre à août, au tarif de 108 € par an pour les adultes et de 96 € pour les mineurs de plus de 16 ans. « Les abonnements débutent le premier jour du mois suivant l'inscription et le prix est calculé au prorata des mois restants », explique le trésorier.

## Tennis de table : la GV Hennebont retrouvait le championnat, hier soir

Page Sports

## Paris 2024 : rencontre le breakdancer Dany Dann, favori pour l'or olympique

Page Sports

## Battue administrative : un tronçon de la RN165 fermé dimanche matin

Page 7

### Languidic

DU 24 AU 31 OCTOBRE 2023

**-25%** sur les pantalons

Le Temps des Cerises, Freeman T. Porter, Anna Montana, Diane Laury

\*Voir conditions en magasin, dans la limite des stocks disponibles.

Prêt-à-Porter Lingerie Femme Homme Maroquinerie

Boutique Numéro 5 BAUD | 5, rue de Pontivy 02 97 51 01 02

RCS - Lorient B 752 322 974

OFFRES VALABLES ce jour

POISSONNERIE

**ROUGET BARBET** EN DIRECT DE LA CRIÉE DE LORIENT

Pêché au filet maillant dans le GOLFE DE GASCOGNE

7€90 LE KG

FRUITS & LÉGUMES

**BANANE** Variété : Cavendish Cat. 1

Origine CAMEROUN

1€08 LE KG

Pour votre santé, mangez au moins cinq fruits et légumes par jour - www.mangerbouger.fr - Photos non contractuelles.

E.Leclerc HENNEBONT

La référence Qualité/Prix

02 97 36 26 26 RCS LORIENT B 871 500 104

BIJOUTERIE HORLOGERIE

**Anne Claire**

Jusqu'au 5 novembre

Jusqu'à **-70%**

**LIQUIDATION TOTALE** avant cessation d'activité

**TOUT DOIT DISPARAITRE**

Rue G. de Gaulle - PLOUAY

Ouvert du lundi au samedi

Régistré de déclaration n° 2023/01